

1.

Débitrice: **MILK & COMMUNICATION LIMITED,**

Londres, succursale de Morges, Chocolatière 21,

1026 Echandens
2.

Déclaration de faillite: 09.05.2006
3.

Ecbéance selon art. 230 al. 2 LP: 07.08.2006
4.

Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-

mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-

tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais

qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation

ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
5.

Remarques: But: Activités dans le domaine du marketing,

de la publicité, de la communication, de multimédia et du

mailing,

Office des faillites de Morges-Aubonne

1110 Morges

(03484642)